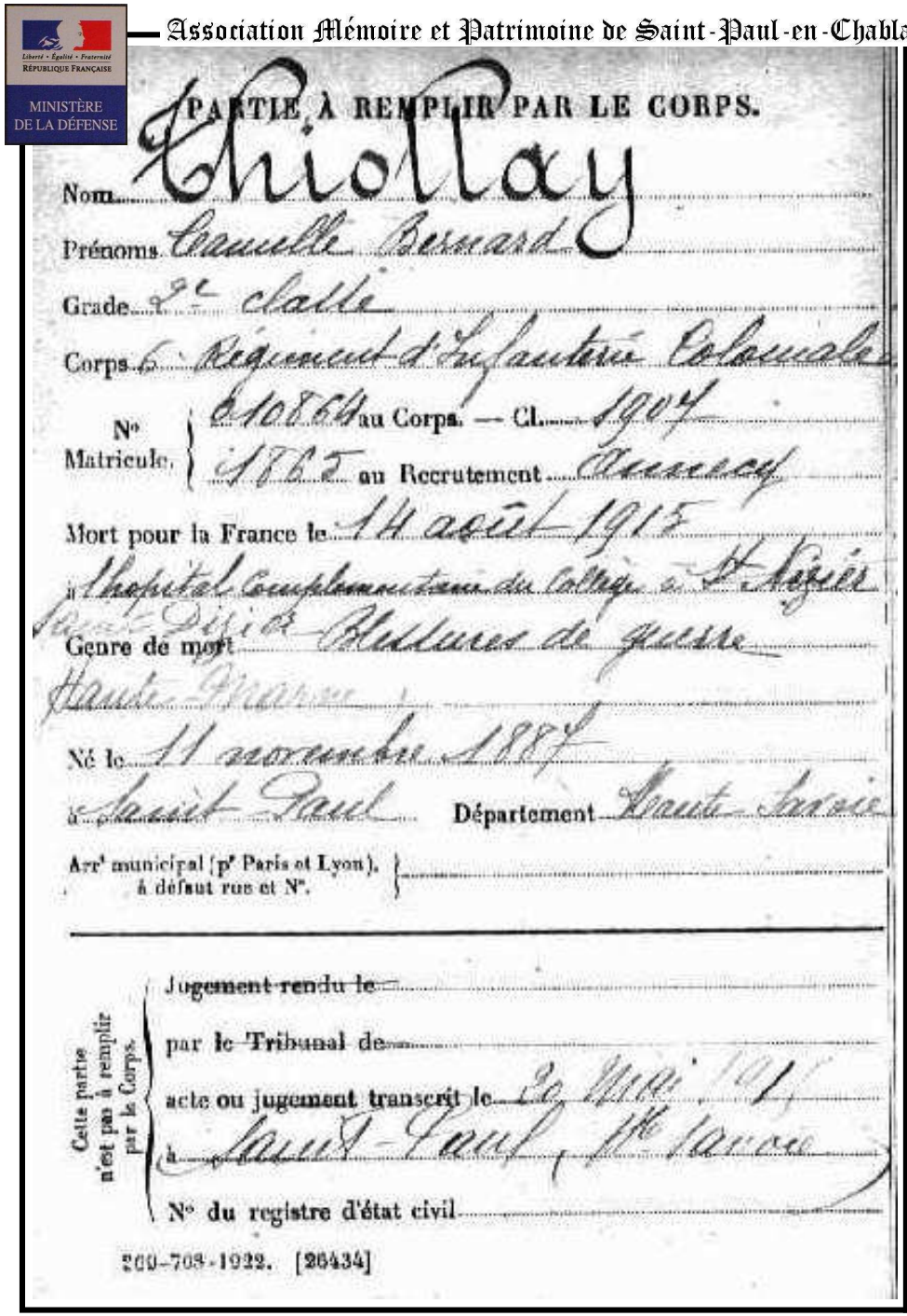

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Thiollay

Prénoms Camille Bernard

Grade 2e classe

Corps 6e Régiment d'Infanterie Coloniale

N° Matricule 6108 au Corps — Cl. 1904
1865 au Recrutement Annecy

Mort pour la France le 14 août 1915

à l'hopital complémentaire du collège à St Dizier

Genre de mort Blessures de guerre

Haute Marne

Né le 11 novembre 1887

à Saint Paul Département Haute Savoie

Arr^t municipal (p^r Paris et Lyon), à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le 20 Mai 1921

à Saint-Paul, Hte Savoie

N° du registre d'état civil

269-703-1922. [26434]

Camille THIOLLAY, de Saint-Paul,

n° 36

THIOLLAY Camille Bernard dit les Bicles domicilié: Chez Collomb

Lieu d'inhumation:

département:

commune: Saint-Paul-en-Chablais

lieu: concession perpétuelle

Tombe: côté mur Nord (à droite portail)

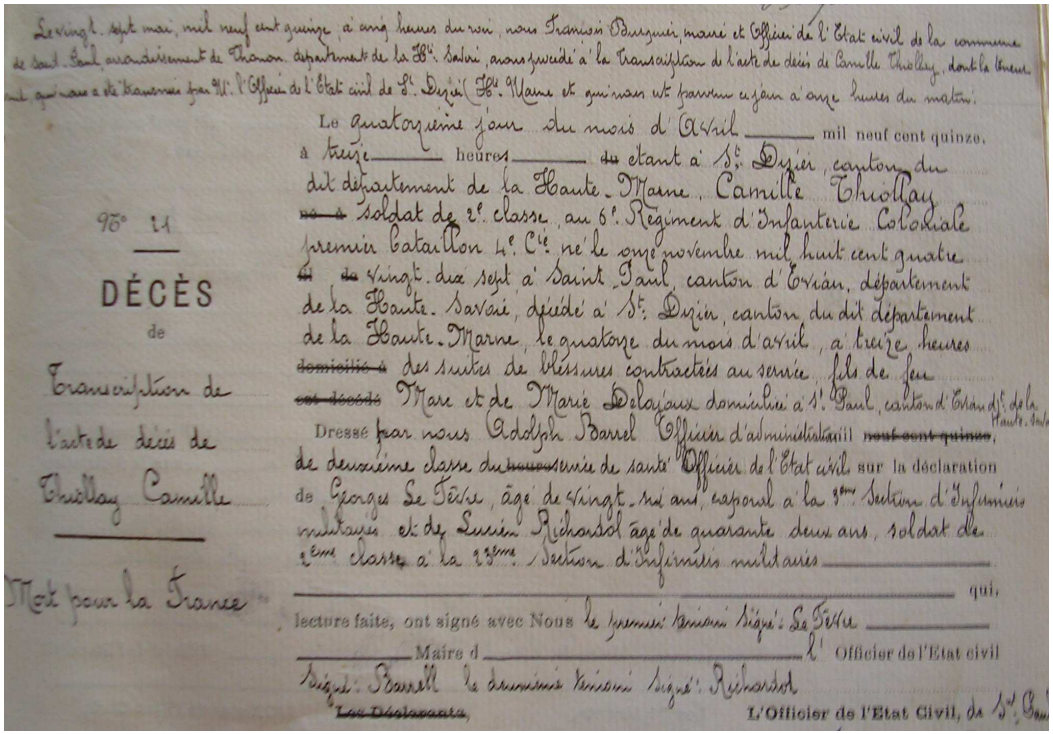

Le vingt sept mai, mil neuf cent quinze, à onze heures du soir, nous François Bourgeois maire et Officier de l'Etat civil de la commune de Saint Paul arrondissement de Thonon département de la Hte Savoie, avons procédé à la transcription de l'acte de décès de Camille Thiollay, dont la teneur suit qui nous a été transmise par M. l'Officier de l'Etat civil de St Dizier Hte Marne et qui nous est parvenu cejourd'hui à onze heures du matin.

Le quatorzième jour du mois d'Avril mil neuf cent quinze, à treize heures étant à St Dizier, canton du dit département de la Haute-Marne, Camille Thiollay soldat de 2e classe, au 6e Régiment d'Infanterie Coloniale premier bataillon 4e Cie né le onze novembre mil huit cent quatre vingt dix sept à Saint Paul, canton d'Evian, département de la Haute-Savoie, décédé à St Dizier, canton du dit département de la Haute-Marne, le quatorze du mois d'avril, à treize heures des suites de blessures contractées au service, fils de feu Marc et de Marie Delajoux domiciliés à St Paul, canton d'Evian, dit de la Haute-Savoie

Dressé par nous Adolph Barrel Officier d'administration de deuxième classe du service de santé Officier de l'Etat civil sur la déclaration de Georges Le Fèvre, âgé de vingt-sept ans, infirmier à la 9ème Section d'Infirmiers militaires et de Lucien Richardot âgé de quarante deux ans, soldat de 2ème classe à la 23ème Section d'Infirmiers militaires qui, lecture faite, ont signé avec Nous le premier témoin signé: Le Fèvre l'Officier de l'Etat civil

Maire d

signé: Barrel le deuxième témoin signé: Richardot

L'Officier de l'Etat Civil, de St Paul

N° 11

DÉCÈS de Transcription de l'acte de décès de Thiollay Camille

Mort pour la France